

Le décès de François Mankabou, élément supposé de la « Force spéciale » à l'hôpital Principal de Dakar le mercredi 13 juillet 2022.

Bref Aperçu :

Dakar, la capitale du Sénégal est l'une des quatorze (14) régions du Sénégal, en Afrique de l'Ouest. Cette ville portuaire sur l'océan Atlantique se trouve sur la presqu'île du Cap-Vert.



Profil de l'incident :

François Mankabou, l'un des hommes supposés de la « Force spéciale », ¹accusé de faire partie d'un complot contre l'autorité de l'Etat, est décédé mercredi 13 juillet dans la soirée à l'hôpital principal de Dakar. L'homme en question avait été arrêté le 17 juin 2022 lors de la manifestation interdite de la coalition de l'opposition Yewwi Askan Wi. Il avait été accusé de "participation à un mouvement insurrectionnel" et "d'atteinte à la sûreté de l'Etat". L'ancien garde du corps de l'ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères Cheikh Tidiane Gadio, est décédé vers 23h00 dans les services des Soins Intensifs dudit hôpital. En effet, le supposé membre de la « force spéciale » était hospitalisé à l'Hôpital Principal où il a été conduit après avoir subi des blessures au cours de sa garde à vue, selon son avocat qui est du même avis que le directeur d'Amnesty Sénégal.

¹ "Force spéciale", sont appelé ici des personnes qui avaient été arrêtés en marge de la marche interdite de la coalition de Yewwi Askan wi le 17 juin en possession de quantités importantes de produits pour la fabrication de cocktails molotov.



NEWS Quick Updates

Website: www.wanep.org || Email: info@wanepsenegal.org || Phone: +221338550126

Amnesty Sénégal a sorti un communiqué pour réclamer une autopsie et l'ouverture d'une enquête. Selon cette organisation, les autorités ont agi pour empêcher au médecin mandaté par la famille du défunt d'avoir accès au malade et à son dossier médical.

Le Procureur de la République a fait face à la presse ce jeudi 14 juillet 2022 pour s'exprimer sur le décès de François Mancabou. A en croire le Procureur de la République, Amady Diouf, ce supposé élément de la « Force spéciale » a violemment cogné le mur et les grilles de la cellule de détention sans qu'ils ne sachent réellement ses motivations profondes »². A ce propos, dit-il, les enquêteurs disposent d'images vidéo de 13 minutes qui seront versées dans la poursuite. Sa cellule disposait d'une vidéo de surveillance.

Pour rappel, un autre supposé membre de cette même « Force spéciale » qui a été placé sous mandat de dépôt depuis le 29 juin dernier, a été transféré au Pavillon spécial de l'hôpital Le Dantec de Dakar pour une pathologie sévère. Il a été déclaré s'être évadé le lundi 11 juillet dernier par l'administration pénitentiaire.

Analyse des risques :

Depuis l'interpellation d'un groupe d'individu supposé appartenir à la « force spéciale », tous ont été accusés et placés sous mandat de dépôt sauf le défunt qui était libre juridiquement selon son avocat, malgré qu'il fût hospitalisé à l'Hôpital Principal (Dakar) où il a été conduit après avoir subi des blessures au cours de sa garde à vue. Selon des témoignages de son épouse, l'ancien garde du corps a été torturé dans les locaux de la Sûreté Urbaine au point de perdre l'usage de ses membres inférieurs. C'est d'ailleurs ces accusations qui ont sorti les avocats de la victime de leur silence. L'un d'entre eux a annoncé la saisine d'organisations internationales pour dénoncer ces manquements.

Avec les circonstances du décès de cet homme, et cette affaire de « Force spéciale » qui n'est pas encore élucidée, ce problème risque de prendre beaucoup de revirement avant sa résolution.

² https://www.pressafrik.com/Deces-Francois-Mancabou-le-Procureur-charge-le-defunt-et-soutient-qu-il-a-violemment-cogne-le-mur-lors-de-sa-detention_a250329.html

D'abord beaucoup d'acteurs politiques réfutaient déjà la thèse selon laquelle des forces spéciales seraient arrêtés après la manifestation du 17 juin passé. Ils estiment qu'il s'agissait d'une stratégie pour légitimer l'interdiction de la manifestation et aussi reconforter la thèse de l'existence de rebelles dans le camp de l'opposant Ousmane Sonko. En effet, un lien direct entre forces spéciales et le parti Pastef serait établie.

Du côté de l'opposition ils estiment qu'il s'agirait d'un meurtre orchestré malgré la sortie du Procureur de la République qui soutient le contraire.

Au même moment, Ousmane Sonko a contesté la version officielle sur la mort de François Mancabou, ce membre présumé de la « Force spéciale », dont le décès a été annoncé jeudi 14 juillet. Pour lui « Il a été torturé (jusqu'au) sang pour qu'il m'accuse de l'avoir envoyé faire des actes terroristes... » Des propos du leader du Pastef tenus lors d'un meeting à Yeumbeul Sud (banlieue dakaraise).

La famille de la victime aurait rejeté aussi la version du Procureur. « Nous savons que François Mancabou est décédé des suites des tortures qui lui ont été infligées... », a indiqué l'avocat de la famille après avoir suivi la déclaration de presse du Procureur de la République. L'avocat de François Mancabou, Me Ousseynou Gaye aurait indexé le Commissaire Bara SANGARE de la Sûreté urbaine et ses hommes comme responsables de la mort de son client. La robe noire (l'avocat de la famille) a annoncé une plainte à la CPI (Cour Pénale Internationale).³

Suite à cela, la communauté mankagne, l'ethnie de François Mancabou, serait en conférence de presse ce samedi 16 juillet 2022 à Dakar. Lors de ce point de presse, des membres de la communauté n'ont pas caché leur amertume. « Ils viennent de toucher l'intouchable », a déclaré le président de la fédération des Mankagnes du Sénégal. Selon ce dernier, "c'est inadmissible, intolérable, indésirable, ce qui se passe dans ce pays". Par la suite, les membres de cette communauté ont exigé de la justice de faire son travail, d'élucider ce cas de décès.⁴

³ <https://mediaactu.com/actualites-du-senegal/mort-de-f-mancabou-la-plainte-sera-dirigee-nommement-contre-le-commissaire-bara-sanghare-et-ses-hommes-me-ousseynou-gaye/>

⁴ https://www.seneweb.com/news/Societe/deces-de-francois-mancabou-la-communaute_n_383553.html
https://www.seneweb.com/news/Societe/deces-de-francois-mancabou-le-roi-des-ma_n_383544.html



NEWS Quick Updates

Website: www.wanep.org || Email: info@wanepsenegal.org || Phone: +221338550126

Par ailleurs, la vice-coordinatrice du parti Pastef de Ousmane Sonko à Sam Notaire (Dakar) a été arrêtée chez elle le mardi 12 juillet passé et a été interrogée pendant trois heures. La mise en cause aurait reconnu ses liens avec certains membres supposés de la « Force spéciale ». Elle a été placée sous mandat de dépôt ce vendredi 15 juillet par le juge du deuxième cabinet, chargé du dossier, qui l'a inculpée pour, notamment, complot contre l'autorité de l'Etat, actes de nature à occasionner des troubles politiques graves. Il faut noter que, cette arrestation peut porter atteinte à l'intégrité morale de la vice-présidente du Pastef à Sam Notaire où elle milite, surtout en cette période de campagne électorale pour les législatives du 31 juillet 2022.

Mécanisme d'intervention :

La famille du défunt, ainsi que l'organisation Amnesty international réclame une autopsie et l'ouverture d'une enquête pour élucider les circonstances du décès de ce supposé membre de la « force spéciale ». En plus, la vice-coordinatrice du Pastef a été arrêtée et placée sous mandat de dépôt par le juge du deuxième cabinet, chargé du dossier de la « Force spéciale ». Aussitôt informé du décès de Mancabou, le Procureur dit avoir donné des instructions à la Division des investigations criminelles (DIC) d'ouvrir une enquête diligente, exhaustive et il a annoncé qu'une autopsie a été ordonnée par le ministère public. « A ce propos, les enquêteurs disposent d'images vidéo de 13 minutes qui seront versées dans la poursuite selon toujours le Procureur de la République.

La société civile de son côté exige de l'Etat l'ouverture d'une enquête indépendante pour élucider cette affaire qui continue de faire couler beaucoup d'encre.

Recommandations :

Wanep-Sénégal recommande :

Aux autorités pénitentiaires

- D'associer à leur travail une vigilance beaucoup plus rigoureuse,
- De veiller au respect des droits humains des détenus pendant leur séjour carcéral

Aux autorités étatiques

- De mettre en place une commission indépendante pour situer les responsabilités et sanctionner les coupables selon la loi ;



NEWS Quick Updates

Website: www.wanep.org || Email: info@wanepsenegal.org || Phone: +221338550126

- De poursuivre jusqu'au bout l'enquête déjà ouverte pour élucider le décès du supposé membre de cette « force spéciale ».

A la société civile :

D'encourager les autorités judiciaires à l'amélioration des conditions carcérales